



COMITÉ SYNDICAL DU 23 OCTOBRE 2023 A 18h00 SMEP de la région de Jurançon

ORDRE DU JOUR

1. Décisions modificatives n° 1 et n° 2 du SMEP ;
2. Demande d'admission en non-valeur ;
3. Durée d'amortissement des subventions d'investissement reçues ;
4. Remboursement des frais des élus ;
5. Approbation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) ;
6. Délibération portant sur les heures supplémentaires ;
7. Procédure de signalement et de traitement d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes ;
8. Convention de partenariat avec le Pays de Béarn relative à l'étude Prospectiv'eau – Sécurisation de l'eau potable en Béarn ;
9. MAZERES-LEZONS – convention de cession de 5 piézomètres sur l'ancien site de Mazères 1-2 par Total Energie au SMEP de la région de Jurançon ;
10. GAN – régularisation portant servitude de passage en tréfonds d'une canalisation d'eau potable en terrains privés des parcelles cadastrées section AX n° 241 et n° 345 auprès de Monsieur Robert MAYSOUNABE ;
11. Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Président ;
12. Questions diverses.